

ÉCOLE LE PETIT PRINCE



*CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024*

*Le jeudi 7 septembre 2023
Réunion 1
Année 26*



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Le Petit Prince

CONVOCATION

DE : Nathalie Barbe, directrice

À : Tous les membres du conseil d'établissement

SUJET : Par la présente, vous êtes convoqués à la prochaine séance du conseil d'établissement

OÙ : Au gymnase de l'école après l'assemblée générale

QUAND : **Le jeudi 7 septembre 2023 à 19 heures 15**

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Parent (Représentante au comité de parents CSD)

Parent (Substitut au comité de parents CSD)

Parent

Madame Ciura

Madame Lévesque

M Joanisse

M Daccache

Enseignants

Madame Lacroix

Madame Leblond

Monsieur Mcleelan

MadameProulx

Madame Rancourt/ tour de rôle

Madame Chartrand Technicienne en service de garde

PARTICIPANTS

Nathalie Barbe
Manon Goudreau

Directrice
Directrice adjointe

PRÉSENCE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Le Petit Prince le 7 septembre 2023 à 19 heures 15.

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	PRÉSENTS	ABSENTS
Nicole Chartrand		
Nathalie Barbe		
Manon Goudreau		

PAROLE AU PUBLIC

Procédure : Cette partie sera remise à tous les membres lors de la première convocation puis elle ne sera remise qu'à la présidence et au secrétaire du conseil pour les autres rencontres.

- La période «parole au public» donne la chance aux parents et aux intervenants du milieu scolaire de s'exprimer et au conseil d'établissement d'être à l'écoute (questions et requêtes).
 - Par souci d'équité, le temps alloué est réparti de façon égale entre les personnes qui veulent prendre la parole.
 - Dans la mesure du possible, le conseil d'établissement et la direction d'école s'engagent à donner suite aux questions et aux requêtes dans un délai raisonnable.

ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement de l'école Le Petit Prince du 7 septembre 2023 à 19 heures 15 (après Assemblée générale)

#	Sujet	Demandeur	Intervention	Durée
1.	Vérification du quorum et ouverture de la séance	Direction	Présences	5 minutes
2.	Adoption de l'ordre du jour	Direction	Adoption	5 minutes
3.	Adoption du procès-verbal de juin	Direction	Adoption	5 minutes
4.	Élection aux fonctions de présidence, substitut à la présidence, au secrétariat et à la trésorerie	Direction	Vote	10 minutes
5.	Durée du mandat des membres du C.É.	Président	Information	5 minutes
6.	Informations pour les membres a) Dépôt des règles de régie interne aux nouveaux membres. b) Formulaire de remboursement des frais c) Formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts d) Budget C.É e) Séances de formation f) Substitut : Toute assemblée générale convoquée conformément aux articles 47 à 50 peut élire des membres substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance de celui-ci. Il ne peut y avoir plus de membres substituts que de membres du conseil d'établissement. (Article 51.1)	Président	Information	10 minutes
7.	Présence de la direction adjointe	Président	Vote	5 minutes
8.	Parole au public	Président		10 minutes
9.	Choix des représentants de la communauté	Président	Approbation	5 minutes
10.	Calendrier des séances et heures	Président	Adoption	5 minutes
11.	Normes et modalités	Direction	Approbation	10 minutes
12.	Mot de la direction	Direction	Information	10 minutes
13.	Mot des enseignants	Président	Information	10 minutes
14.	Mot de la technicienne en service de garde	Président	Information	5 minutes
15.	Mot communauté	Direction	Information	5 minutes
16.	Mot du représentant de l'Œuvre	Membre	Approbation des locaux	5 minutes
17.	Mot du représentant de L'OPP	Membre		5 minutes
18.	Correspondance	Président	Information	5 minutes
19.	Coup de coeur			

20.	Varia			
21.	Levée de la réunion	Président	Décision	1 minute